



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.3/1995/22
23 décembre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE
Vingt-huitième session
27 février-3 mars 1995
Point 14 de l'ordre du jour provisoire*

ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE DANS LE DOMAINE
DES STATISTIQUES

Note du Secrétariat

1. À sa dix-septième session, qui s'est tenue à New York du 6 au 9 septembre 1994, le Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistique et la coordination a demandé à la Division de statistique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies d'établir, en consultation avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), un rapport sur le financement des activités de coopération technique dans le domaine des statistiques (voir E/CN.3/1995/2, par. 64). Des discussions approfondies ont déjà eu lieu avec le FNUAP et le PNUD notamment sur les modalités et le volume de l'aide financière. Étant donné la complexité de ces questions, les discussions ne seront vraisemblablement pas terminées avant le 1er février 1995.
2. La Division de statistique fera un rapport oral à la Commission de statistique, notamment sur la base de ces consultations.

* E/CN.3/1995/1.